

COMMUNE DE VICHÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

--

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MORAND Gérard, Maire.

Sont présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. LAUVERGNAT, M. LETOURNEUR, Mme QUENENSSE, M. BÉREAU, M. RICARDEAU, Mme COTTEREAU, M. FOURMY

Secrétaire de séance : M. LETOURNEUR

Membre(s) absent(e)(s): Mme AMAND est absente

Mme MARTINE donne pouvoir à M. MORAND

Le dernier compte-rendu est approuvé.

DELIBERATIONS :

1-OBJET : EMPRUNT CREDIT MUTUEL DE 100 000 EUROS

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que pour financer les investissements prévus au budget communal, il est nécessaire de recourir à l'emprunt,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve à l'unanimité le projet qui lui est présenté et

Décide de demander au crédit mutuel, les conditions de taux de l'Institution en vigueur à la date de l'établissement des contrats,

Un prêt à moyen terme de 100 000 euros, durée de 20 ans à taux fixe de 3.40% en échéances constantes avec des frais d'étude et d'enregistrement de 150 euros.

Prend l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

Le Conseil Municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le Prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

2-OBJET : TARIF SOIREE CHOUROUTE 2023

27 € pour un adulte,

10 € pour un enfant de 8 à 12 ans.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les tarifs à compter de 2023

3-OBJET : SUBVENTION CCAS 2023

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 3 000 € au CCAS pour l'année 2023.

4-OBJET : SUBVENTION "COMITE DES FETES" ANNEE 2023

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 150 € au "Comité des fêtes " pour l'année 2023

M. LAUVERGNAT, membre du Comité des fêtes ne participe pas au vote.

5-OBJET : SUBVENTION "FOYER RURAL VICHÈRES" ANNEE 2023

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 200 € au "Foyer Rural Vichères" pour l'année 2023

M MORAND, M RICARDEAU, M LETOURNEUR, membres du Foyer Rural ne participent pas au vote.

6-OBJET : SUBVENTIONS CLUB MOTOCYCLISTE DU PERCHE 2023

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 50 € au Club motocycliste du Perche pour l'année 2023

M MORAND, membre du club motocycliste du Perche ne participe pas au vote.

7-OBJET : SUBVENTIONS 2023

MAISON FAMILIALE RURALE DE BEAUMONT LES AUTELS	15
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSES EN PLAQUES	20
UNC SECTION TRIZAY-VICHÈRES	40
LIGUE CONTRE LE CANCER	50
UNION DEP DON SANG BENEVOLE 28	15
ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES	15
ASS CONTRE LA MUCOVISCIDOSE	20
ADMR BEAUMONT	50
100 KMS DU PERCHE	20
CLUB DE L'AMITIE	100
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	
15	
CROIX ROUGE FRANCAISE	20

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue les subventions pour l'année 2023

8-OBJET : SUBVENTION PARTAGE EN MUSIQUE ANNEE 2023

A l'unanimité le Conseil Municipal alloue une subvention de 30€ à « Partage en Musique » pour l'année 2023

MME MARTINE, MME AMAND, membres de Partage en Musique ne participent pas au vote.

TRAVAUX :

Remise en état logement presbytère :

Le logement n° 1 étant inoccupé actuellement, des travaux sont en cours :

- Remplacement de la colonne centrale dans la cuisine par un îlot hauteur 1,20 m.
- Enduit, ponçage et peinture de la cuisine et des chambres.
- Réparation, ponçage et peinture des volets.
- Fourniture et pose de 2 volets aux portes d'entrée.
- Remplacement de la pierre de seuil entrée cuisine.

En projet : fourniture et pose d'un poêle à bois avec tubage du conduit.

Point sur régulation chauffage mairie :

Afin d'optimiser le chauffage de la mairie, la société MARCHAND interviendra afin de déplacer le thermostat d'ambiance vers le bureau le plus souvent occupé.

URBANISME :

Un CUa et cinq déclarations préalables ont été déposés :

Le CUa déposé par Maître Arnaud LE GALL du TERTRE pour la vente d'un terrain au lieu-dit la Cave.

Une déclaration préalable au nom de DUCHE Alexis pour la coupe d'une haie à la petite Vove.

Une déclaration préalable au nom de CHEVEREAU Claude pour la coupe d'une haie au lieu-dit la Houdèmerie.

Une déclaration préalable au nom de la société DIMEO ENERGIE pour la pose de panneaux photovoltaïques sur un hangar à la ferme des Champs sur une surface de 491m².

Une déclaration préalable au nom de COSTEAU Laure pour la création d'une fenêtre murale et d'une fenêtre de toit à au lieu-dit Beauchêne.

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS :

Communauté de communes du Perche :

Une convention est en cours d'élaboration la CAF.

DIVERS :

Commission communale des impôts directs :

La commission aura lieu le 28 février 2023, les convocations sont envoyées.

Les commissaires titulaires sont : Mme QUENESSE, Mr. FOURMY, Mr. BOUCHET, Mme CHAUMETON, Mr. DELBRACCIO, Mme RICARDEAU.

Les commissaires suppléants sont : Mr. LEGRAND, Mme LETOURNEUR, Mme MARTINE, Mr. HOUVET, Mme BERAU, Mr. BROTHELANDE.

Formation budgétaire par la trésorerie ouverte à tous le 2 février de 9h à 13h :

Le Maire et Monsieur BEREAU assisteront à la formation budgétaire du 2 février 2023 organisée par la trésorerie.

Conseillers disponibles et définition des dates des réunions de préparation du budget pour le vote du 6 avril au plus tard :

La préparation du budget 2023 se déroulera tous les mercredis à partir du 8 février à 9h30.

Demande de Madame MARTINE :

Madame Martine Marie Claude a demandé si le conseil pouvait se réunir le mardi au lieu du jeudi.

Le jeudi a été choisi, le soir de la permanence, afin d'éviter des aller/retour de la secrétaire de mairie, Nathalie Gerbeaud.

Choucroute :

La choucroute aura lieu le samedi 11 mars 2023 et les invitations seront distribuées la semaine prochaine.

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
AMAND	Fanny est absente	
RICHARDEAU	Patrick	
FOURMY	Nicolas	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude a donné pouvoir à Mr. MORAND	
QUENENSSE	Murielle	
COTTEREAU	Emilie	

Levée de séance à 21h45